

Le Point Fort Environnement traite les données collectées pour la fourniture d'un pass d'accès à la déchèterie.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'intérêt légitime de la collectivité pour le suivi en ligne via le compte usager ainsi que le contrôle des dépôts et des accès. La personne concernée peut aussi consentir à recevoir de l'information concernant les déchetteries.

Les catégories de données traitées sont

- Etat civil, Identité, Données d'identité
- Données de connexion
- Autres données : dates et nombre de passages

Données spécifiques pour les professionnels

- Données professionnelles
- Données financières

L'inscription au dispositif prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Les professionnels déposant des déchets
- Les usagers déposant des déchets

Destinataires des données

- Le service déchèterie
- Le service communication
- La direction
- La société Symetri
- Le syndicat Mixte Manche Numérique

Durée de conservation

- Le compte peut être désactivé à la demande de la personne concernée ou 2 ans après le dernier passage et les données sont supprimées au bout de 4 ans.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données mandaté par le SM Point Fort

- par courriel : vosdroits.dpo[@]manchenerique.fr
- par courrier : Manche Numérique – Service DPO
235 Rue Joseph CUGNOT 50000 Saint-Lô.

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - www.cnil.fr)